

Audit RH Export

REGION DES PAYS DE LA LOIRE

Présentation du dispositif

Ce dispositif a été créé afin de développer les compétences export au sein des entreprises exportatrices.

Le dispositif RH Export propose un accompagnement individuel afin de développer les compétences export au sein d'entreprises nouvellement exportatrices ou déjà exportatrices par :

- l'analyse des besoins en compétences export des collaborateurs de l'entreprise,
- l'analyse de l'organisation RH Export et des préconisations pour optimiser l'efficacité de l'action export,
- l'accompagnement du développement des compétences export des collaborateurs,
- la mise en place d'axes de progression individuels et le suivi des plans d'actions RH export.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Les entreprises pouvant prétendre à ce dispositif sont :

- les entreprises exportatrices, débutantes ou aguerries, disposant d'un service international non optimisé dans son organisation et ses moyens, et répondant à la définition communautaire de la PME,
- immatriculées dans la Région Pays de la Loire.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de cette prestation est à 100 % financé par la Région des Pays de la Loire et Team France Export.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

Pour toute information sur ce dispositif, il faut prendre contact avec un conseiller International – Team France Export Pays de la Loire :

- Loire-Atlantique - 02 40 44 63 69,
- Maine et Loire - 02 41 20 49 56,

- Mayenne - 02 43 49 50 26,
- Sarthe - 02 43 21 00 12,
- Vendée - 02 51 45 32 15.

Organisme

REGION DES PAYS DE LA LOIRE

- 1 rue de la Loire
44966 NANTES